



Aides publiques pour les investissements

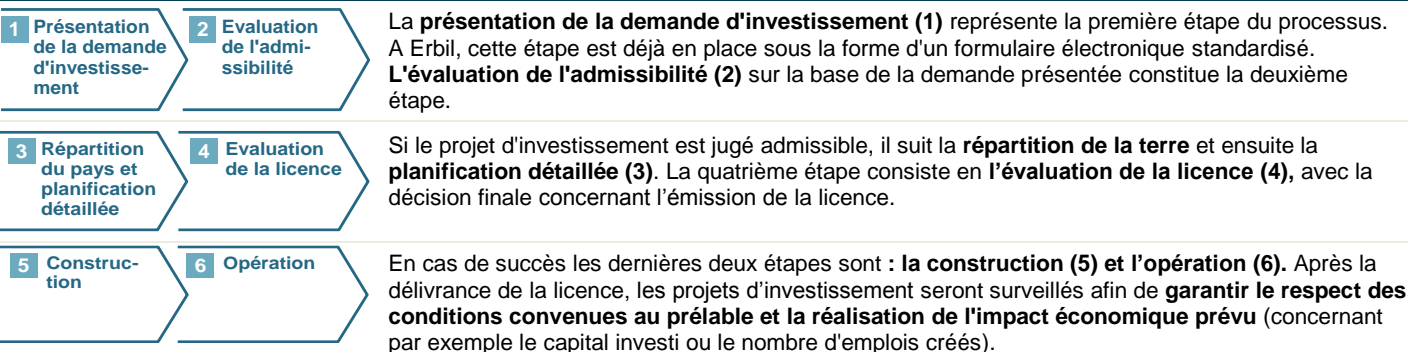
Informations générales

- La Région du Kurdistan-Irak **invite les investisseurs nationaux et internationaux** à participer à son essor économique sans précédent depuis qu'en 2005 la région a été créée dans un système fédéral et est régie par le [gouvernement régional du Kurdistan \(KRG\)](#)
- En 2006, [une loi libérale sur les investissements](#) a été adoptée et garantit des aides publiques sous forme de licences d'investissement avec pour objectif **d'attirer les investisseurs internationaux**. Le processus d'autorisation a été simplifié afin d'écourter le délai d'octroi de ces licences, d'accroître la qualité des projets d'investissement, ainsi que celle de la transparence des règles d'éligibilité et l'efficacité de l'utilisation des aides publiques.
- La Direction générale de l'investissement d'Erbil a été sélectionnée comme premier bureau auxiliaire du [Board of Investment \(BOI\)](#) dans la région dans le cadre d'un projet pilote de mise en place de procédure d'octroi de licences revu. Les provinces de Duhok et de Slemani vont suivre prochainement.

Aides publiques et conditions d'investissement

- Accès à des terrains** en fermage subventionné
- Raccordement du projet aux infrastructures publiques**(par exemple à l'eau, l'électricité, les égouts)
- Exonération d'impôts** (10 ans)
- Exonération de droits de douane** (5 ans pour les matières premières, machines, matériel et pièces de rechange, etc.)
- Les investisseurs nationaux et internationaux sont **traités sur un pied d'égalité**
- Les investisseurs internationaux peuvent investir au Kurdistan **avec ou sans partenaire local**. Ils peuvent également **employer du personnel étranger**.
- Le **rapatriement des profits entiers** est permis.
- La Loi d'Investissement est également **appliquée dans tous secteurs économiques** sauf pétroliers et gaziers. Les secteurs prioritaires sont **l'agriculture, l'industrie et le tourisme**.

Le processus d'autorisation pour les projets d'investissement



Comment faire une demande de licence pour un projet d'investissement

Dans la province d'Erbil, les investisseurs doivent:

- brèvement **présenter leur projet d'investissement** à la Direction générale de l'investissement pour obtenir un numéro de dossier.
- remplir un formulaire de demande électronique PDF** et l'envoyer en anglais. Le formulaire détermine clairement les informations qui doivent être fournies avec la demande ainsi que les **documents complémentaires** (par exemple l'étude de faisabilité, le plan du site et le calendrier) qui sont nécessaires pour évaluer le projet pour l'admissibilité aux aides publiques.
- soumettre la demande complète en anglais**. Celle-ci peut être déposée en personne dans le bureau auxiliaire à Erbil avec les documents requis sous format électronique sur une clé USB ou un CD-ROM. Alternativement, il est aussi possible de remettre la demande par e-mail avec les pièces jointes appropriées.

Le **processus de demande de licence dans les provinces de Duhok et de Slemani** est similaire, mais n'a pas encore été standardisé. Concernant tous les questions spécifiques, nous vous demandons donc de vous tourner directement à la Direction générale de l'investissement de la province en question.

Pour la planification des projets d'investissement, **il est d'abord recommandé de visiter la Région du Kurdistan-Irak** pour faire avancer le processus d'autorisation et pour initier l'enregistrement de l'entreprise avec le [Directorate General of Companies Registration of the Ministry of Trade and Industry](#). Cela vous permet également de vous familiariser avec les conditions locales, d'établir des contacts et de mieux connaître les opportunités d'investissements.

Coordonnées pour les demandes de licence concernant les projets d'investissement

Pour tous détails supplémentaires, **veuillez contacter la Direction générale de l'investissement** dans la province dans laquelle vous souhaitez réaliser votre projet. Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le **bulletin d'investissement** de la région du Kurdistan-Irak ou bien le site Web du Board of Investment: <http://www.kurdistaninvestment.org>

Direction générale de l'investissement, Erbil (Bureau auxiliaire)
Emergency Hospital Street, Bakhtiary, Erbil

Tél.: +964 66 / 264 21 18
erbil@kurdistaninvestment.org

Direction générale de l'investissement, Slemani (Bureau auxiliaire)
Sarchnar, à côté de Mashxalan Masjid, Slemani

Tél.: +964 53 / 318 17 23 , ou - 318 17 24
suli@kurdistaninvestment.org

Direction générale de l'investissement, Duhok (Bureau auxiliaire)
1st Shubat Street, Duhok

Tél.: +964 62 / 762 71 75, ou - 762 70 13
duhok@kurdistaninvestment.org